Brunmattstrasse 46a
CH-3007 Bern
+41 31 352 22 02
info@derma.ch
www.derma.ch

SSDV
derma.swiss
SGDV

Lettre d'information aux membres de la SSDV

Berne, octobre 2026

Informations sur la délivrance du certificat de compétence laser

Chers collègues,

En raison de diverses demandes, nous souhaitons vous informer des retards actuels dans la délivrance du Certificat de Compétence Laser.

La commission responsable (Commission Laser FMCH) est actuellement en processus de réorganisation et est en contact étroit avec l'Institut suisse de formation médicale continue (ISFM). La réorganisation est difficile en raison des intérêts et objectifs différents des groupes concernés. En particulier, il existe des idées différentes concernant les exigences techniques et organisationnelles pour la qualification laser et son accessibilité. La clarification de ces différents postes a retardé le processus de réorganisation et a un impact correspondant sur la délivrance des certificats de compétence. Le processus de coordination associé au ISFM est long, engage d'importantes ressources de la commission et nous limite actuellement dans nos activités, car aucun nouveau certificat de compétence ne peut être délivré avant la fin du processus en cours.

L'objectif du processus en cours est de créer une **réglementation transparente, équitable et fiable à long terme** , ainsi qu'une organisation compétente en conséquence. Les mêmes exigences professionnelles clairement définies devraient s'appliquer à tous les candidats. À cette fin, des procédures standardisées doivent être mises en œuvre.

L'accent est mis sur **l'assurance qualité et la sécurité des patients**. Cela est particulièrement important compte tenu de la diffusion croissante des applications laser. Une formation professionnelle appropriée et une qualification pratique doivent être garanties afin que les traitements médicaux ne soient pas réalisés par des professionnels médicaux insuffisamment formés.
En même temps, il est particulièrement important pour nous que les **qualifications professionnelles déjà acquises et les normes élevées de la formation médicale soient suffisamment prises en compte et maintenues à l'avenir**. Les collègues qui ont acquis au fil des années un spécialiste solide et une qualification pratique doivent pouvoir avoir

confiance que ces normes continueront de constituer la base de l'exercice des activités correspondantes.

Les exigences professionnelles élevées protègent non seulement nos patients. Elles garantissent également la qualité et la valeur des qualifications de nos spécialistes. Cela est d'une grande importance pour notre spécialité.

La réorganisation offre l'opportunité d'apprendre de l'expérience passée, de poursuivre ce qui a été testé et de mettre en œuvre les améliorations nécessaires de manière ciblée – sans diminuer les exigences techniques. À notre avis, la continuité, la compétence professionnelle et une représentation claire des intérêts de notre domaine sont des conditions essentielles pour que la réorganisation en cours aboutisse à une solution viable et qualitativement convaincante.

La Société Suisse de Dermatologie et Vénéréologie s'engage à garantir que les exigences spécifiques de notre domaine soient correctement prises en compte dans ce processus et qu'une solution professionnelle, équitable et efficace à long terme soit créée.

Nous continuerons à accompagner le processus de manière constructive et à vous informer des développements futurs en temps voulu.

Nous vous remercions pour votre confiance et votre soutien.

Cordialement

PD Dr. med. Laurence Imhof
Délégués de la SSDV
Président de la Commission des Lasers FMCH
Physicien médical ETH

Professeur Dr Med. Olivier Gaide
Président SSDV